

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil quatorze, le douze juin. La commune de Saint Seurin de Prats certifie que les membres du Conseil ont été dûment convoqués le vendredi vingt juin deux mil quatorze en séance ordinaire à dix-neuf heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Questions diverses

SEANCE DU 20 JUIN 2014

Ouverture de la séance à 19h30

PRESENTS : M. VIGOUROUX - MME POINTET - M. CHIARADIA - MMES BIASOTTO - VASSEAUD - M. LACOSTE - MMES LEBLOND - DELBARY - MM BOURNET - SEGATTO-AGOSTINI – BATTISTON

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CHIARADIA Stéphane

DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les modalités de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Concernant notre commune, il s'agit d'élire un délégué dans un premier temps puis trois suppléants dans un second temps.

Seul M. VIGOUROUX se porte candidat pour être délégué. Après vote, M. VIGOUROUX est élu avec 11 voix délégué du conseil municipal de la commune de Saint Seurin de Prats en vue des élections sénatoriales. Il déclare accepter ce mandat.

Monsieur le Maire propose que les trois suppléants soient élus dans l'ordre du tableau des élections municipales. Successivement, et sans autre candidat, Mme POINTET (1^{ière} adjointe), M. CHIARADIA (2^{ème} adjoint) et Mme BIASOTTO (3^{ème} adjointe), présentent leur candidature. Après vote, ils sont élus avec 11 voix et dans cet ordre, suppléants de M. VIGOUROUX en vue des élections sénatoriales. Ils déclarent chacun accepter ce mandat.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Séance levée à 20h05

Le Maire,